

Brevet informatique et internet – École

Référence : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/42/MENE0602673C.htm>

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail.

C. P. : Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectifs : Maîtriser les fonctions de base.

L'élève doit être capable de :

- identifier la fonction de différents éléments composant l'environnement informatique,
- démarrer et d'arrêter les équipements et les logiciels,
- utiliser des dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier, stylet...),
- se déplacer dans une arborescence.

E.1.1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent.

E.1.2 : Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique ; je sais lancer et quitter un logiciel.

E.1.3 : Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.

E.1.4 : Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable.

C. P. : Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectifs : Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet, et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus..

L'élève doit être capable de :

- appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et d'internet,
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement,
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

E.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

E.2.2 : Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

E.2.3 : Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

E.2.4 : Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données.	
C. P. : L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.	
Objectifs : Écrire un document numérique.	
L'élève doit être capable de : – créer, de produire un document numérique et de le modifier, – organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition.	
E.3.1 : Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.	
E.3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.	
E.3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.	
E.3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.	
E.3.5 : Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.	
E.3.6 : Je sais imprimer un document.	

Domaine 4 : S'informer, se documenter.	
C. P. : Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.	
Objectifs : Lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources d'internet.	
L'élève doit être capable de : – consulter un document à l'écran, – identifier et trier des informations dans un document, – utiliser les fonctions de base d'un navigateur, – effectuer une recherche simple.	
E.4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.	
E.4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran.	
E.4.3 : Je sais saisir une adresse internet et naviguer dans un site.	
E.4.4 : Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.	

Domaine 5 : Communiquer, échanger.	
C. P. : Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.	
Objectifs : Échanger avec les technologies de l'information et de la communication.	
L'élève doit être capable de : – envoyer et de recevoir un message, un commentaire, – découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé.	
E.5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message.	
E.5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.	
E.5.3 : Je sais trouver le sujet d'un message.	
E.5.4 : Je sais trouver la date d'envoi d'un message.	

Pour obtenir le B2i – école, il faut valider 18 des 22 compétences ci-dessus.